

## MASTER ERGONOMIE

La mention « Ergonomie » répond au métier « Ergonome » (Fiche Rome 32152 - Ergonome) et aux critères du titre *d'Ergonome Européen* (<http://www.eurerg.org>). Elle intègre les [recommandations du Collège des enseignants-chercheurs en Ergonomie](http://www.ce2-ergo.fr/rech_form/recommandations_master_2013.pdf) ([http://www.ce2-ergo.fr/rech\\_form/recommandations\\_master\\_2013.pdf](http://www.ce2-ergo.fr/rech_form/recommandations_master_2013.pdf)), et du « *Professional Standards and Education Standing Committee* » de l'[Association Internationale d'Ergonomie](http://www.iea.cc/project/index.html) (<http://www.iea.cc/project/index.html>).

L'objectif de la mention est de former des cadres en ergonomie, dotés des outils, concepts et méthodes les plus récents, leur permettant de conduire des démarches de conception où les critères relatifs au travail sont une variable de prise de décision, en particulier lors de : (i) la conception d'outils (technique ou cognitif) et de dispositifs de prévention des risques professionnels, (ii) de la conception de système de travail, et (iii) des mutations des systèmes de production (conception innovante), avec une centration sur les transitions professionnelles.

---

L'organisation de la formation a été définie de manière à répondre à deux enjeux :

### **1. La diversité d'origine des étudiants au niveau de la Licence (sachant qu'il n'existe pas de licence ergonomie), et la présence d'étudiants en FC.**

Trois ajustements sont mis en place :

- Des enseignements transversaux en M1, qui portent sur : (i) [les enjeux contemporains du travail](#), (ii) les « modèles de l'Homme au travail » (physiologie, psychologie et anthropologie en adossement à une mutualisation avec la mention d'anthropologie), et (iii) les sciences de la conception (adossé à une mutualisation avec un diplôme d'ingénieur de l'ENISE).
- La réalisation en M1 d'un travail d'analyse bibliographique de type revue de questions, dont le périmètre est défini à partir de l'origine en Licence et du projet professionnel du candidat.
- Des formats pédagogiques de type *ingénierie inverse* (Serious game, étude de cas, jeu de conception, donnant lieu à recherche bibliographique) et *pédagogie par projet* (en particulier sur les sciences de la conception).

### **2. Adosser la mention aux enjeux et aux demandes sur le travail issues des milieux économiques et sociaux,** deux objectifs étant visés : favoriser l'employabilité des étudiants en recherchant la meilleure adéquation avec la demande en région Auvergne-Rhône-Alpes, et structurer le développement des méthodes et des concepts dans des projets concrets, aux plans professionnels et recherche (une partie des partenaires associés au Master, et qui adressent des offres de PFE au master, étant explicitement en attente d'articulation recherche).

## Au plan des contenus :

**Le Master 1 est centré sur la connaissance du travail et des milieux de travail (concepts & modèles, et méthodes de production de connaissances sur le travail).** Outre les cours déjà cités précédemment, les contenus portent sur : les méthodes d'analyse ergonomique du travail (AET), et les techniques qualitatives et quantitatives associées, les modèles épistémiques du travail, les modèles de la santé au travail, les modèles de la production et du pilotage des systèmes de production, et la connaissance des enjeux de travail dans une diversité de classes de situations (agriculture, BTP, industrie, contrôle de process, services). En plus, outre le travail d'analyse bibliographique de type revue de questions déjà cité, les étudiants doivent également réaliser un mémoire consécutif soit à un stage ouvrier (méthode d'observation participante) soit à un projet tutoré (réalisé en binôme avec des élèves ingénieurs).

## **Le Master 2 est centré sur l'action et la transformation des milieux de travail.**

Durant le 1er semestre, les enseignements sont organisés autour (i) d'enseignements qui porte sur la conduite de projet et les démarches de conception (adossé au partenariat avec l'ENISE sur les environnements virtuels), (ii) les méthodes et techniques de conception en ergonomie, et (iii) sur une introduction aux questions épistémologiques et méthodologiques relatives à la recherche finalisée. Les modèles et concepts proposés sont ensuite déclinés (au plan des concepts et de l'action) dans trois domaines : la prévention des risques, la conception des systèmes de travail et les mutations et transitions du travail. Les étudiants doivent également suivre 3 séminaires offerts dans le cadre de l'adossement recherche (ces séminaires peuvent déborder sur le second semestre).

Durant le 2nd semestre, les étudiants de M2 réalisent un « projet de fin d'étude » (PFE) de cinq à six mois, durant lequel ils mènent un projet en ergonomie en réponse à une demande d'entreprise ou de structures dans l'un des trois domaines précédents. Un accent particulier est mis sur le suivi des étudiants, au travers de « *séminaires professionnels* », qui associent ergonomes issus du monde économiques (versant professionnel), et universitaires (versant recherche). Le PFE donne lieu à la réalisation de deux mémoires : un mémoire professionnel (destiné à l'entreprise d'accueil) et un mémoire recherche, dans lequel est approfondi une question particulière (concept ou méthode) en lien avec le PFE.